

VILLEFRANCHE DE CONFLENT - Commune

Séance du 06 octobre 2025

Membres en exercice :

8

Date de la convocation: 02/10/2025

six octobre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick LECROQ

Présents : 5

Votants: 6

Pour: 6

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Monsieur Patrick LECROQ, Madame Frédérique LATOUR, Madame Dominique LIMOUZY, Monsieur Benoît MENE, Monsieur Gilles ROBERT**Représentés:** Madame Rose Marie SORIA représentée par Monsieur Gilles ROBERT**Excusés:****Absents:** Monsieur Julien AUDIER -SORIA, Monsieur Joël MENE**Secrétaire de séance:** Monsieur Gilles ROBERTActe rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 17/10/2025
et publié ou notifié17/10/25**Objet: Délibération Décision modificative n°1 - EAU et ASSAINISSEMENT VILLEFRANCHE DE CONFLENT 2025 - DE_062_2025**

Le Maire expose au Le Conseil Municipal la délibération présentée ce jour en séance relative à l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables sur le budget de l'eau et l'assainissement. Pour la prise en compte des rejets de proposition d'admission en non-valeur il convient de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0	2 218
011 - 61523	Entretien, réparations réseaux	0	-2 218
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote ces crédits tel que présentées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Patrick LECROQ

LE SECRETAIRE

Date de transmission de l'acte: 17/10/2025

Date de réception de l'AR: 17/10/2025

066-216602235-DE_062_2025-DE

A G E D I